A.M.F.

RAPPORT GENERAL

DE LA

Societe de Construction St. Jacques

DEPUIS LE 1ER. JANVIER 1874 JUSQU'AU 31 AOUT 1876.

A Monsieur le Président et Messieurs les membres composant le bureau de Direction de la Société de Construction St. Jacques.

Messieurs,

Appelés par la confiance des membres composant le bureau d'administration de la Société de Construction St. Jacques pour procéder à la vérification des comptes de la Société ainsi qu'à l'examen des garanties hypothécaires possédées par la Société comme suretés du placement de ses capitaux;

Nous auditeurs soussignés avons l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

En ce qui regarde la comptabilité, nous sommes heureux d'avoir à constater que les livres de la Société sont tenus avec une clarté et une régularité faisant le plus grand honneur aux employés chargés de cette branche importante de l'administration de la Société.

Nous avons jugé à propos de vous soumettre les états annexés au présent rapport et d'où il appert que depuis sa formation la Société a prété á ses membres la somme de $162,750.00

Sur laquelle a été remboursée à la Société à titre de paiements mensuels une somme de . . $19,429.68

Ce qui au 31 Août 1876 laissait entre les mains des actionnaires la somme de $143,320.32

Après avoir visité par nous-mêmes les différentes propriétés acceptées par la Société en garantie du placement de ses fonds, et de l'avis de personnes compétentes, comme de notre propre jugement, avons trouvé que les placements avaient été effectués avec beaucoup de prudence et dans le plus grand intérêt de la Société ainsi que les chiffres suivants vont vous le demontrer.

Suivant estimation faite par l'évaluateur de la Société et vérifiée par nous, les propriétés hypothéquées en garantie et acceptées par la Société représentent une valeur de $371,950.80

Sur laquelle il y a à déduire le montant des réclamations (principalement sur le terrain) devant passer avant la Société et s'élevant à la somme de $72,110.64

Laissant à la Société comme garantie de ses prêts une somme de $299,840.16

Equivalant à un peu plus de 109% de marge sur ses capitaux engagés.

Nous avons aussi fait préparer et vérifier le bilan de la Société depuis sa fondation jusqu'au 31 Août 1876 inclusivement afin que à votre discrétion il puisse être avec le présent rapport soumis aux actionnaires de la Société.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans exprimer la satisfaction avec laquelle nous avons vu que non-seulement tous les membres du bureau de direction de la Société, avaient rempli leur mandat en conformité des réglements de la Société mais encore qu'aucun d'eux n'avait pris avantage de sa position en se servant de la Société dans un but d'intérêt personnel. Nous devons aussi en terminant remercier Monsieur le Secrétaire-Trésorier ainsi que ses Assistants pour le bon vouloir qu'ils nous ont toujours manifesté ainsi que pour l'aide qu'ils nous ont donné en nous fournissant tous les documents nécessaires à l'accomplissement de notre tâche.

MONTREAL, 18 OCTOBRE 1876.

(Signé)

AUDITEURS. ROBERT KERR.
O. LECOURS.
ED. BENAC.